



Accusé de réception en préfecture
050-200067205-20180628-DEL2018-091-DE
Date de télétransmission : 17/07/2018
Date de réception préfecture : 17/07/2018

SEANCE DU 28 JUIN 2018

Date d'envoi de la convocation : 22 Juin 2018

Nombre de membres : 221
Nombre de présents : 158
Nombre de votants : 193
(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Dominique HEBERT

L'an deux mille dix-huit, le **Judi 28 Juin**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel de la Hague à Beaumont-Hague à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Étaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, LEBUNETEL Gilbert suppléant de ANTOINE Joanna, ARLIX Jean (à partir de 19h05), ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BASTIAN Frédéric (jusqu'à 20h55), BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), LEGENDRE Michel suppléant de BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELET Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, LAIDET Serge suppléant de CHOLOU Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMERE Christian, FEUILLY Emile, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, BELLAMY Daniel suppléant de GAUCHET Marc, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise (jusqu'à 20h20), HARDY René, HAYE Laurent (jusqu'à 19h30), HEBERT Dominique, HOULLEGATTE Jean-Michel (jusqu'à 20h00), HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUET Catherine, JOLY Jean-Marc (jusqu'à 21h40), JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (à partir de 19h58), LEBARON Bernard, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert (jusqu'à 20h00), LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël (jusqu'à 20h20), LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel (à partir de 19h19), MIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle (jusqu'à 20h20), COUTANCEAU Martine suppléante de MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri (jusqu'à 20h23), MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, ROUSSEL Pascal, ROUSVOAL Camille, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, DUVAL Pierre suppléant de SCHMITT Gilles, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, TUFFREAU Danièle, TRAVERS Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (jusqu'à 19h40), VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

ARLIX Jean à HAMELIN Jacques (jusqu'à son arrivée à 19h05), BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri (jusqu'à son départ à 20h23), BASTIAN Frédéric à GOSSELIN-FLEURY Geneviève (à partir de 20h55), BELHOMME Jérôme à REBOURS Sébastien (jusqu'à son arrivée à 19h05), BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie CAUVIN Bernard à GRUNEWALD Martine, CHEVEREAU Gérard à LE BEL Didier, CUNY Daniel à BOURDON Cyril, D'AIGREMONT Jean-Marie à ASSELINE Yves, DELAPLACE Henry à PARENT Gérard, DIGARD Antoine à BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), DRUEZ Yveline à LERENDU Patrick, FEUARDANT Marc à HAMELIN Jean, FEUILLY Hervé à TIFFREAU Danièle, GESNOUIN Marie-Claude à LAINÉ Sylvie, GODEFROY Annick à LEFAIX-VERON Odile, GOSSELIN Albert à MAIGNAN Martial, GROULT André à CASTELEIN Christèle, HAMEL Bernard à LECOQ Jacques, HAMON-BARBE Françoise à ROUSVOAL Camille (à partir de 20h20), HAYE Laurent à HAMON Myriam (à partir de 19h30), HENRY Yves à JOUAUX Joël, HOULLEGATTE Jean-Michel à POUTAS Louis (à partir de 20h00), JOLY Jean-Marc à VIVIER Nicolas (à partir de 21h40), LAFOSSE Michel à FAUDEMÉR Christian, LALOË Evelyne à DUFOUR Luc, LAMOTTE Jean-François à GUERIN Alain, LAUNOY Claudie à ARRIVÉ Benoît, LE MONNYER Florence à VIVIER Nicolas (jusqu'à 19h58), LEBONNOIS Marie-Françoise à VIGNET Hubert, LEGOUPIL Jean-Claude à AMIOT Sylvie, LEONARD Christine à NICOLAÏ Michel, LÉPOITTEVIN Gilbert à CROIZER Alain (à partir de 20h00), LERECULEY Daniel à GODIN Guylaine, LESEIGNEUR Hélène à BOUILLON Jean-Michel, MARIVAUX Isabelle à LOUISET Michel (à partir de 20h20), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, POTTIER Bernard à LETERRIER Richard, RODRIGUEZ Fabrice à GOLSE Anne-Marie, ROUSSEAU Roger à MARTIN Yvonne, SEBIRE Nelly à ROUXEL André, SOURISSE Claudine à BURNOUF Hervé, TISON Franck à FAGNEN Sébastien, VILTARD Bruno à LÉPETIT Jacques (à partir de 19h40).

Excusés :

BRECY Rolande, BROQUET Patrick, DELAUNAY Sylvie, DESQUESNES Jean, FALAIZE Marie-Hélène, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOUREMAN Paul, GUERARD Jacqueline, HUBERT Jacqueline, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LATROUITE Serge, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LEFRANC Bertrand, LEVAST Jean-Claude, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, POIDEVIN Hugo, REVERT Sandrine, TARDIF Thierry.

Délibération n° 2018 - 091

OBJET : Convention relative à la mise en œuvre d'une tarification intermodale appelée Tempo Normandie Plus, pour les usagers du réseau urbain de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et du réseau TER Normandie

Exposé

Par délibération n° 2010/141 en date du 25 juin 2010, le conseil de la Communauté Urbaine de Cherbourg a autorisé la mise en place, à compter du 1^{er} octobre 2010 et jusqu'au 31 décembre 2013, d'une convention réunissant les deux tarifications intermodales : Liber'ter "plus" (pour les plus de 25 ans) et Boos'ter "plus" (entre 15 et 25 ans).

Cette convention était signée entre les partenaires suivants : la Région Basse-Normandie, la SNCF, Keolis Cherbourg et la Communauté urbaine de Cherbourg.

Elle était le témoin de la volonté des différentes Autorités Organisatrices de Transport (AOT) de la région Basse-Normandie de développer l'usage des transports collectifs comme réelle alternative à la voiture particulière, par une tarification adaptée, visant à faciliter et à encourager les déplacements quotidiens en combinant les modes ferroviaire et urbain.

Divers avenants ont ensuite été adoptés pour prolonger le délai de cette convention jusqu'au 31 décembre 2017.

Depuis le 4 janvier 2018, une nouvelle gamme tarifaire est applicable sur les lignes du réseau TER Normandie : TEMPO Normandie. Elle s'articule autour d'une tarification pour les abonnés selon l'âge (plus de 26 ans et moins de 26 ans) avec des formules mensuelles ou annuelles. Les produits sont chargés sur la carte billettique ATOUMOD.

Afin de poursuivre l'intermodalité, un nouveau titre combiné a été créé, dorénavant nommé TEMPO Normandie Plus. Ce dernier, via la tarification intermodale, permet d'effectuer un nombre illimité de voyages durant la période de validité de l'abonnement sur le trajet SNCF désigné sur le titre, ainsi que sur les lignes régulières du réseau urbain Zéphir de Cherbourg-en-Cotentin.

Le projet de convention joint à la présente délibération a donc pour objectif d'actualiser le partenariat entre la Région Normandie, la Communauté d'Agglomération le Cotentin, Keolis Cherbourg et la SNCF sur l'existence d'un titre combiné entre le réseau TER Normandie et le réseau de transport urbain Zéphir suite à la mise en place de cette nouvelle tarification régionale.

Cette dernière est conclue pour l'année 2018 et restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019.

D'un point de vue pratique, le tarif applicable au transport urbain est celui de l'abonnement mensuel fixé dans le cadre de la convention de délégation de service public conclue entre la Communauté d'Agglomération du Cotentin et Keolis, sur lequel Communauté d'Agglomération du Cotentin accorde une réduction tarifaire aux détenteurs de la tarification TEMPO Normandie, formule annuelle ou mensuelle.

Les abonnements chargés sur la carte Atoumod sont accompagnés d'une contremarque papier servant de justificatif pour la circulation sur le réseau urbain, jusqu'à la mise en place de la nouvelle billetterie.

Pour le reversement des recettes, SNCF Mobilités établit chaque mois un état des ventes des titres TEMPO Normandie Plus. SNCF Mobilités reverse alors à Keolis Cherbourg la part lui revenant de la vente du produit TEMPO Normandie Plus.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 novembre 2016 créant la Communauté d'Agglomération du Cotentin à compter du 1^{er} janvier 2017,

Vu l'avis favorable de la commission développement des territoires,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, (Pour : 190 – Contre : 0 – Abstentions : 4) :

Monsieur Johan DENIAUX sort et ne prend pas part au vote.

- **Approuve** le projet de convention relative à la mise en œuvre d'une tarification intermodale appelée Tempo Normandie Plus, pour les usagers du réseau urbain de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et du réseau TER Normandie,
- **Autorise** le Président à signer la convention relative à la mise en œuvre d'une tarification intermodale appelée Tempo Normandie Plus, pour les usagers du réseau urbain de la communauté d'Agglomération du Cotentin et du réseau TER Normandie,
- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 17/07/2018
et publication ou notification
du : 06/07/2018



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN



**CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE TARIFICATION
SPECIFIQUE INTERMODALE APPELEE
TEMPO NORMANDIE PLUS
POUR LES USAGERS DU RESEAU URBAIN DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU COTENTIN ET DU RESEAU TER NORMANDIE**

ENTRE LES SOUSSIGNES

La **REGION NORMANDIE**, sise à l'Abbaye-aux-Dames, Place Reine Mathilde,
14 035 CAEN Cedex
représentée par son Président, **Monsieur Hervé MORIN**, dûment habilité à cet effet par délibération du
Conseil Régional en date du 29 janvier 2018,

ci-après dénommée **LA REGION**,

ET

La **Communauté d'Agglomération du Cotentin**, 8 rue des Vindits, Cherbourg-Octeville, 50130 Cherbourg-
en-Cotentin
représentée par son Président, **Monsieur Jean-Louis VALENTIN** dûment habilité à cet effet par délibération
du Bureau Communautaire en date du 28 juin 2018,

ci-après dénommée **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN**,

ET

SNCF Mobilités, Établissement Public à caractère Industriel et Commercial, immatriculé au Registre du
Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro B 552 049 447, dont le siège est situé 9, rue Jean-
Philippe Rameau, 93 200 SAINT-DENIS, représenté par **Monsieur Jean-Philippe DUPONT**, Directeur
régional TER Normandie, dûment habilité à signer la présente,

ci-après dénommé « **SNCF Mobilités** »,

ET

La **société KEOLIS Cherbourg SA**, 491 Rue de la Chasse aux Loups, Tourlaville, 50110 Cherbourg-en-
Cotentin, représentée par son Directeur, **Monsieur Olivier MERLIN**, dûment habilité à cet effet,

ci-après dénommée **KEOLIS Cherbourg**,

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 17/07/2018
et publication ou notification
du : 06/07/2018

IL EST CONVENU ET ARRETE ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :

La Région Normandie, en tant qu'Autorité Organisatrice pour les différents services de transport sur son territoire définit la tarification applicable à compter du 4 janvier 2018 sur l'ensemble du réseau TER, dans le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public des transports collectifs ferroviaires.

La nouvelle gamme tarifaire, dénommée TEMPO Normandie, mise en œuvre au 4 janvier 2018 et applicable sur tout le territoire régional, s'articule notamment autour d'une tarification « abonnés » en fonction de l'âge avec un abonnement pour les plus de 26 ans et un abonnement pour les moins de 26 ans, composés chacun de formules mensuelle et annuelle.

La Région Normandie, la Communauté d'Agglomération du Cotentin, SNCF Mobilités et Keolis Cherbourg, décident de la mise en œuvre d'une tarification spécifique intermodale dénommée TEMPO Normandie Plus. Ce dispositif s'adresse aux usagers du réseau ferroviaire régional détenteurs d'un abonnement TEMPO Normandie, quelle que soit la formule, qui utilisent pour arriver et/ou partir de la gare SNCF le transport urbain de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, Zéphir.

Un partenariat identique est conclu avec les réseaux des agglomérations de Saint-Lô, Alençon, Caen et Lisieux.

Le dispositif tarifaire TEMPO Normandie Plus témoigne de la volonté des différentes Autorités Organisatrices de transport de la région de développer l'usage des transports collectifs comme une réelle alternative à la voiture particulière. Cette tarification vise à faciliter et à encourager les déplacements quotidiens en combinant les modes ferroviaire et urbain.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer les modalités du partenariat entre la Région Normandie, la Communauté d'Agglomération du Cotentin, SNCF Mobilités et la société Keolis Cherbourg sur la mise en œuvre d'une tarification intermodale TEMPO Normandie Plus à compter du 4 janvier 2018.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DE LA TARIFICATION TEMPO NORMANDIE PLUS

2.1 Public bénéficiaire

Abonnement + 26 ans

La tarification intermodale peut être délivrée aux usagers de plus de 26 ans qui combinent au cours d'un même déplacement :

- un abonnement TEMPO Normandie + 26 ans sur le réseau TER Normandie (formule mensuelle ou annuelle) dont le descriptif est repris en annexe 1
- un abonnement sur le réseau Keolis Cherbourg, Zéphir

Abonnement - 26 ans

La tarification intermodale peut être délivrée aux usagers de moins de 26 ans qui combinent au cours d'un même déplacement :

- un abonnement TEMPO Normandie – 26 ans sur le réseau TER Normandie (formule mensuelle ou annuelle) dont le descriptif est reprise en annexe 1
- un abonnement sur le réseau Keolis Cherbourg, Zéphir

2.2 Avantages

Le dispositif tarifaire TEMPO Normandie Plus offre des avantages sur le tarif applicable au transport urbain. Le tarif applicable au transport urbain est celui de l'abonnement mensuel fixé dans le cadre de la convention de service public conclue entre la Communauté d'Agglomération du Cotentin et Keolis, sur lequel la Communauté d'Agglomération du Cotentin accorde une réduction tarifaire aux détenteurs de la tarification TEMPO Normandie, formule annuelle ou mensuelle.

Abonnement + 26 ans :

Le prix de vente de TEMPO Normandie Plus est calculé par addition des prix afférents au transport TER d'une part et au transport urbain d'autre part :

- ✚ prix de l'abonnement TER TEMPO Normandie + 26 ans formule mensuelle ou annuelle
- + prix de l'abonnement carte SÉZam du réseau Keolis Cherbourg, formule mensuelle ou annuelle sur lequel est appliquée une réduction de 50% (voir grille de tarifs en annexe 2)

Abonnement – 26 ans :

Le prix de vente de TEMPO Normandie Plus est calculé par addition des prix afférents au transport TER d'une part et au transport urbain d'autre part :

- ✚ prix de l'abonnement TER TEMPO Normandie – 26 ans formule mensuelle ou annuelle
- + prix de l'abonnement jeune moins de 26 ans du réseau Keolis Cherbourg fixé ainsi :
 - tarif mensuel réduit établi à 14 € au lieu de 15.60 € correspondant à environ 10 % de réduction
 - tarif annuel réduit établi à 12.35 € au lieu de 13 € correspondant à environ 5% de réduction

2.3 Dématérialisation

La Région Normandie a décidé l'extension du système billettique interopérable Atoumod à l'ensemble du réseau TER Normandie à partir du mois de janvier 2018 afin de proposer aux clients TER un support unique de transport. Ce système repose sur les principes suivants :

- utilisation de la carte à puce ATOUMOD comme support unique pour les clients utilisant des abonnements intermodaux ou multimodaux permettant l'utilisation successive ou alternative du réseau ferroviaire régional et de réseaux urbains et/ou départementaux,
- validation systématique, y compris pour les abonnés.

Le principe consiste à charger sur la carte billettique ATOUMOD les produits tarifaires régionaux existants, utilisables sur le réseau TER Normandie.

A compter du 4 janvier 2018, la carte ATOUMOD est utilisable sur tout le réseau régional ferré. Les usagers bénéficiant d'un abonnement TEMPO Normandie seront dotés de la carte billettique ATOUMOD.

2.4 Conditions d'obtention et d'utilisation

Délivrance de la carte ATOUMOD

L'établissement de la carte Atoumod se fait sur la base d'un formulaire de demande disponible aux guichets SNCF de Normandie, auprès des agences commerciales des réseaux partenaires, à la boutique Twisto de Caen à compter de mars 2018, par téléphone auprès de Contact TER ou en ligne sur les sites internet TER Normandie et commentjyvais.fr. Les points de vente et d'information du réseau Zéphir pourront mettre à

disposition les supports d'information ATOUMOD sur demande de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et/ou de Keolis Cherbourg.

Les personnes intéressées doivent constituer un dossier comprenant :

- Le formulaire de demande dûment rempli
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Une photographie récente du bénéficiaire au format 3,5 x 4,5 cm

Si la demande est faite par correspondance, les documents doivent être envoyés à Atoumod - 73 rue de Martainville - 76000 Rouen.

Une fois établie, la carte Atoumod est envoyée directement au domicile du demandeur ou si la demande de carte a été faite auprès de SNCF Mobilités, dans une gare de son choix. La délivrance de la carte est immédiate à un guichet Atoumod.

La carte ATOUMOD est proposée gratuitement dans sa version nominative (enregistrement des données clients) et est facturée 5 € dans sa version déclarative (coordonnées non conservées dans la base de données).

La carte ATOUMOD et les titres associés sont reconstituables. La reconstitution est gratuite pour les cartes défectueuses et est facturée 10 € (carte nominative) ou 5 € (carte déclarative) en cas de perte ou de vol.

Pour l'obtention d'une nouvelle carte ATOUMOD quel que soit le motif, une nouvelle demande doit être réalisée accompagnée des pièces justificatives comme pour une première demande.

La carte ATOUMOD est valable 7 ans et doit être renouvelée à expiration

Délivrance des abonnements TEMPO Normandie Plus

Les abonnements TEMPO Normandie Plus, quelle que soit la formule, sont hébergés sur le support carte à puce ATOUMOD au niveau des guichets SNCF Mobilités, automates DBR et dépositaires NOVATER du réseau TER Normandie, à l'avance ou pour une utilisation immédiate.

Les abonnements sont accompagnés d'une contremarque papier servant de justificatif pour la circulation sur le réseau urbain.

Le bénéficiaire dispose, sur chaque réseau de transport, des mêmes droits et obligations que les détenteurs de titres monomodaux, en ce qui concerne les conditions d'obtention et d'utilisation de la tarification intermodale.

La tarification intermodale permet d'effectuer un nombre illimité de voyages durant la période de validité de l'abonnement sur :

- le trajet SNCF désigné sur le titre
- les lignes régulières du réseau urbain de Keolis Cherbourg.

Ces informations sont mentionnées sur le titre TEMPO Normandie Plus délivré par SNCF Mobilités.

-ARTICLE 3 : REVISION DES TARIFS

Les tarifs de SNCF Mobilités et les tarifs du réseau urbain sont mentionnés en annexe 2. Ces tarifs pouvant ne pas être révisés simultanément, il est convenu que :

- SNCF Mobilités notifie à Keolis Cherbourg les dates et pourcentages d'évolution des tarifs du produit « Abonnement TEMPO Normandie » dès qu'ils sont connus,
- Keolis Cherbourg communique à SNCF Mobilités, le cas échéant, ses nouveaux tarifs au moins quatre (4) semaines avant la date d'application de la majoration. SNCF Mobilités répercute à cette date l'augmentation définie par l'opérateur urbain dans les prix de vente de l'abonnement combiné TEMPO Normandie Plus.

ARTICLE 4 : COMMUNICATION, PROMOTION DE LA TARIFICATION INTERMODALE

Ce produit est mentionné et décrit sur tous les supports d'information du réseau urbain partenaire (site internet, revue institutionnelle, guide horaires,..) pour apporter au public (usager ou non des transports en commun) une information sur ses conditions et ses modalités d'utilisation.

Des plaquettes et affiches, personnalisées au produit combiné TER + réseau urbain de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, sont également distribuées et disposées dans les points de vente et véhicules du réseau Zéphir.

ARTICLE 5 : COMPTABILITE ET REVERSEMENT DES RECETTES

SNCF Mobilités établit chaque mois un état des ventes des titres TEMPO Normandie Plus. Cet état est communiqué à l'opérateur urbain le 20 du mois M+1 au plus tard.

SNCF Mobilités verse à Keolis Cherbourg la part lui revenant de la vente du produit TEMPO Normandie Plus au plus tard le dernier jour du mois M+1, M étant le mois civil d'encaissement des recettes par SNCF Mobilités.

Les paiements sont effectués par virement au compte ouvert au nom de Keolis dont le RIB est annexé à la présente convention (annexe 3).

ARTICLE 6 : DISPOSITIONS REGISSANT LE CONTRAT DE TRANSPORT

6.1 Dispositions générales

SNCF Mobilités, pour les parcours sur ses services (ferroviaires et routiers) et Keolis Cherbourg pour les parcours routiers urbains, ne sont responsables, dans les conditions qui leur sont propres, que de l'exécution des transports qu'ils effectuent et des conséquences pécuniaires des dommages de toute nature survenus par le fait ou à l'occasion de l'exploitation de leurs services et dans les conditions édictées par les textes réglementaires respectifs.

Pour ce qui est des tarifs, SNCF Mobilités et Keolis Cherbourg appliquent de même les dispositions contractuelles qui leur sont propres.

6.2 Contrôle

La carte ATOUMOD est strictement personnelle et doit être présentée à chaque demande.

L'abonné qui :

- n'a pas validé son abonnement,
 - ne peut présenter sa contremarque papier sur le réseau Zéphir Bus,
 - emprunte un autre itinéraire, que celui indiqué sur son abonnement mensuel ou annuel,
 - ne peut présenter une carte ATOUMOD valable,
- est en situation irrégulière.

Les régularisations sont effectuées conformément aux modalités propres à chaque réseau et sont appliquées sur le trajet relevant de leur périmètre.

Ces situations sont régularisées comme pour les clients ordinaires par les agents chargés du contrôle.

6.3 Remboursements et Après-vente

En ce qui concerne les modalités de remboursement ou d'après-vente, les modalités propres à chaque réseau ont été appliquées.

Le traitement de l'après-vente, pour la tarification TEMPO Normandie Plus s'effectue selon les règles définies par SNCF Mobilités au titre de l'abonnement TEMPO Normandie sur la part du trajet TER.

Le traitement de l'après-vente, pour la tarification TEMPO Normandie Plus s'effectue selon les règles définies par Keolis Cherbourg au titre de l'abonnement sur la part du trajet urbain.

ARTICLE 7 : SUIVI DE LA TARIFICATION INTERMODALE

7.1 Suivi statistique

Les partenaires de cette tarification s'engagent à tenir des statistiques relatives au produit TEMPO Normandie Plus. Un suivi des ventes sera réalisé mensuellement.

7.2 Structure de concertation

Une structure de concertation est mise en place par les signataires afin :

- d'analyser les résultats des statistiques,
- de rechercher les moyens de développer la vente de ce produit,
- d'améliorer la complémentarité des horaires entre le réseau ferroviaire et le réseau urbain,
- de promouvoir l'utilisation complémentaire du réseau ferroviaire et des réseaux de transport urbain de voyageurs,
- d'examiner les modalités d'une harmonisation plus poussée des tarifications urbaines et de la tarification TER.

7.3 Mise à jour des annexes

La mise à jour des annexes, hormis celles relatives aux grilles tarifaires que les transporteurs se transmettent conformément à l'article 3 de la présente convention, devra être effectuée par voie d'avenant.

ARTICLE 8 : DATE D'APPLICATION, DUREE ET RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de sa notification. Ses modalités couvrent l'ensemble de l'année 2018. Elle restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019.

La modification ou la résiliation éventuelle de la convention donne lieu à une concertation préalable entre partenaires.

ARTICLE 9 : LITIGES

Tous litiges auxquels pourraient donner lieu l'interprétation et l'exécution des clauses de la présente convention sont de la compétence exclusive du tribunal administratif de Caen.

Fait à Caen, le en quatre exemplaires originaux.

**POUR LA REGION NORMANDIE
LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL**

**POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU
COTENTIN
LE PRESIDENT**

HERVE MORIN

JEAN-LOUIS VALENTIN

**POUR SNCF MOBILITES
LE DIRECTEUR REGIONAL TER NORMANDIE**

**POUR KEOLIS CHERBOURG
LE DIRECTEUR**

JEAN-PHILIPPE DUPONT

OLIVIER MERLIN

Annexe n°1 : Abonnements TEMPO Normandie - Descriptif du produit tarifaire

Abonnement mensuel +26 ans « PLUS »

Cible / Voyageur	<p>Personnes de plus de 26 ans. Clients effectuant quotidiennement des trajets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en Normandie, • de Normandie vers les Départements de la Somme, l'Oise et de l'Aine. • de Normandie à destination de Rennes ou Dol de Bretagne (via les trains Caen/Rennes) • de Normandie vers Pays de la Loire (via les trains Caen/Le Mans et hors trains à réservation obligatoire). <p>Et voyageant quotidiennement en complément sur un ou deux des réseaux urbains suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Twisto (réseau urbain de Caen) • Zéphir Bus (réseau urbain de Cherbourg) • Lexobus (réseau urbain de Lisieux) • TUSA (réseau urbain de St Lô) • Altobus (réseau urbain d'Alençon)
Principe de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Libre circulation sur une OD désignée + libre circulation sur les bus/tram du ou des réseaux urbains concernés. • Réductions supplémentaires (-30% tous les jours calculés sur le tarif normal régional Normand) sur tout le réseau normand pour le titulaire et jusqu'à 3 accompagnants.
Période de validité	<ul style="list-style-type: none"> • 1 mois civil (du 1^{er} au dernier jour du mois)
Périmètre	<ul style="list-style-type: none"> • Trains et cars TER (Normandie + Régions avec accords de réciprocité), • Trains Intercités, • Cars des lignes Bus Région (pour OD mixte) • Réseau(x) urbain(s) concernés <p>Valable en 2^{ème} classe</p>
Supports	<ul style="list-style-type: none"> • Carte Atoumod

Abonnement mensuel -26 ans « PLUS »

<p>Cible / Voyageur</p>	<p>Jeunes de moins de 26 ans. Clients effectuant quotidiennement des trajets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en Normandie, • de Normandie à destination de Rennes ou Dol de Bretagne (via les trains Caen/Rennes) <p>Et voyageant quotidiennement en complément sur un ou deux des réseaux urbains suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Twisto (réseau urbain de Caen) • Zéphir Bus (réseau urbain de Cherbourg) • Lexobus (réseau urbain de Lisieux) • Altobus (réseau urbain d'Alençon)
<p>Principe de l'offre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Libre circulation sur une OD désignée. • Réductions supplémentaires (-50% calculés sur le tarif normal régional Normand) sur tout le réseau normand pour le titulaire et jusqu'à 3 accompagnants.
<p>Période de validité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 mois civil
<p>Périmètre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trains et cars TER (Normandie + Régions avec accords de réciprocité), • Trains Intercités, (hors trains à réservation obligatoire). • Cars des lignes Bus Région (pour OD mixte) <p>Valable en 2^{ème} classe</p>
<p>Prix</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Courbe tarifaire kilométrique spécifique de l'abonnement mensuel -26 ans Normand • Réductions supplémentaires pour toute OD en Normandie (Cf fiche spécifique « Billets associés à l'abonnement jeunes » (prix calculés sur le tarif normal régional Normand) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 50% de réduction tous les jours pour le titulaire et jusqu'à 3 accompagnants
<p>Supports</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Carte Atoumod

Abonnement annuel +26 ans « PLUS »

Cible / Voyageur	<p>Personnes de plus de 26 ans :</p> <p>Clients effectuant quotidiennement des trajets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en Normandie, • de Normandie vers les Départements de la Somme, l'Oise et de l'Aine. • de Normandie à destination de Rennes ou Dol de Bretagne (via les trains Caen/Rennes) • de Normandie vers Pays de la Loire (trajets de 300km maxi, en 2eme cl et hors trains à réservation obligatoire). <p>Et voyageant quotidiennement en complément sur ou deux des réseaux urbains suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zéphir Bus (réseau urbain de Cherbourg)
Principe de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Libre circulation sur une OD désignée + libre circulation sur les bus/tram du ou des réseaux urbains concernés. • Réductions supplémentaires sur tout le réseau normand pour l'achat d'un abonnement annuel. <p>Le paiement de l'abonnement est effectué au comptant ou par prélèvement automatique mensuel sur un compte bancaire/postal.</p> <p>Le client bénéficie de deux mois gratuits sur le prix de son abonnement annuel</p>
Périmètre	<ul style="list-style-type: none"> • Trains et cars TER (Normandie + Régions avec accords de réciprocité), • Trains Intercités (hors trains à réservation obligatoire). • Cars des lignes Bus Région (sur OD mixte) • Réseau(x) urbain(s) concernés <p>Valable en 2^{ème} classe</p>
Prix	<p>Abonnement sur une OD désignée avec une réduction accordée sur le montant annuel de l'abonnement.</p> <p>Calcul sur l'OD empruntée par le client = 10/12^{ème} de 12 abonnements mensuels.</p> <p>Le client est prélevé entre le 6 et le 12 de chaque mois (12 prélèvements par an d'un montant identique : chaque prélèvement correspond à 1/12^{ème} du montant annuel de l'abonnement intégrant les 2 mois gratuits).</p> <p>Toute modification tarifaire est répercutée immédiatement sur le prix de l'abonnement et un nouvel avis est adressé au payeur.</p> <p><u>Réductions supplémentaires pour toute OD en Normandie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 30% de réduction tous les jours pour le titulaire et jusqu'à 3 accompagnants (prix calculés sur le tarif normal régional Normand)
Acceptation TGV Le Havre Marseille	<p>Les voyageurs bénéficiant d'un abonnement de la gamme tarifaire régionale pourront emprunter le TGV entre Le Havre et Rouen du lundi au vendredi.</p> <p>Une autorisation nominative est délivrée par le Centre de la Relation Clientèle « Contact TER Normandie » aux abonnés qui en font la demande, dans la limite de 300 autorisations par an. L'accès est limité à un aller par jour de semaine et sans garantie de place assise. Cette autorisation devient caduque, en cas de suppression du TGV sur le parcours Le Havre-Rouen.</p>
Supports	<p>Sur carte Atoumod</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abonnement PLUS annuel chargé directement sur la carte pour 12 mois et rechargeable tous les ans <p>Sur support papier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte nominative « Abonnement annuel » • Coupon mensuel valable du 1er au dernier jour du mois.

Abonnement annuel -26 ans « PLUS »

Cible / Voyageur	<p>Jeunes de moins de 26 ans. Clients effectuant quotidiennement des trajets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en Normandie, de Normandie à destination de Rennes ou Dol de Bretagne (via les trains Caen/Rennes) <p>Et voyageant quotidiennement en complément sur ou deux des réseaux urbains suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zéphir Bus (réseau urbain de Cherbourg)
Principe de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Libre circulation sur une OD désignée + libre circulation sur les bus/tram du ou des réseaux urbains concernés, • Réductions supplémentaires sur tout le réseau normand pour l'achat d'un abonnement annuel. <p>Le paiement de l'abonnement est effectué au comptant ou par prélèvement automatique mensuel sur un compte bancaire/postal. Le client bénéficie de trois mois gratuits sur le prix de son abonnement annuel.</p>
Périmètre	<ul style="list-style-type: none"> • Trains et cars TER • Trains Intercités (hors trains à réservation obligatoire). • Cars des lignes Bus Région (sur OD mixte) • Réseau(x) urbain(s) concernés <p>Valable en 2^{ème} classe</p>
Prix	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnement sur une OD désignée avec une réduction accordée sur le montant annuel de l'abonnement. • Calcul sur l'OD empruntée par le client = 9/12ème de 12 abonnements mensuels. • Le client est prélevé entre le 6 et le 12 de chaque mois (12 prélèvements par an d'un montant identique : chaque prélèvement correspond à 1/12ème du montant annuel de l'abonnement intégrant les 3 mois gratuits). • Toute modification tarifaire est répercutée immédiatement sur le prix de l'abonnement et un nouvel avis est adressé au payeur. • Réductions supplémentaires pour toute OD en Normandie (calculées sur le tarif normal régional Normand) : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 50% de réduction tous les jours pour le titulaire et jusqu'à 3 accompagnants (Cf. fiche spécifique « Billets associés à l'abonnement jeunes »).
Acceptation TGV Le Havre Marseille	<p>Les voyageurs bénéficiant d'un abonnement de la gamme tarifaire régionale pourront emprunter le TGV entre Le Havre et Rouen du lundi au vendredi. Une autorisation nominative est délivrée par le Centre de la Relation Clientèle « Contact TER Normandie » aux abonnés qui en font la demande, dans la limite de 300 autorisations par an. L'accès est limité à un aller par jour de semaine et sans garantie de place assise. Cette autorisation devient caduque, en cas de suppression du TGV sur le parcours Le Havre-Rouen.</p>
Supports	<p>Sur carte Atoumod</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abonnement PLUS annuel chargé directement sur la carte pour 12 mois et rechargeable tous les ans <p>Sur support papier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte nominative « Abonnement annuel » • Coupon mensuel valable du 1er au dernier jour du mois.

Annexe n°2 : Prix de vente des abonnements TER et urbains (versions mensuelle annuelle)

Abonnement Normand tout public				
distance	MENSUEL		ANNUEL	
	2nde	1ère	2nde	1ère
1	25,70 €		21,42 €	
2	25,70 €		21,42 €	
3	25,70 €		21,42 €	
4	25,70 €		21,42 €	
5	25,70 €		21,42 €	
6	25,70 €		21,42 €	
7	27,10 €		22,58 €	
8	29,10 €		24,25 €	
9	31,20 €		26,00 €	
10	33,30 €		27,75 €	
11	35,30 €		29,42 €	
12	37,40 €		31,17 €	
13	39,50 €		32,92 €	
14	41,50 €		34,58 €	
15	43,60 €		36,33 €	
16	46,30 €		38,58 €	
17	48,20 €		40,17 €	
18	50,10 €		41,75 €	
19	51,90 €		43,25 €	
20	53,80 €		44,83 €	
21	55,60 €		46,33 €	
22	57,50 €		47,92 €	
23	59,30 €		49,42 €	
24	61,20 €		51,00 €	
25	63,10 €		52,58 €	
26	64,50 €		53,75 €	
27	66,20 €		55,17 €	
28	67,90 €		56,58 €	
29	69,70 €		58,08 €	
30	74,40 €		62,00 €	
31	76,10 €		63,42 €	
32	77,80 €		64,83 €	
33	79,50 €		66,25 €	
34	81,20 €		67,67 €	
35	82,90 €		69,08 €	
36	84,60 €		70,50 €	
37	86,30 €		71,92 €	
38	88,00 €		73,33 €	
39	89,70 €		74,75 €	
40	91,40 €		76,17 €	

41	93,10 €		77,58 €	
42	94,80 €		79,00 €	
43	96,50 €		80,42 €	
44	98,20 €		81,83 €	
45	99,90 €		83,25 €	
46	101,70 €		84,75 €	
47	103,40 €		86,17 €	
48	105,10 €		87,58 €	
49	106,80 €		89,00 €	
50	108,30 €		90,25 €	
51	109,80 €		91,50 €	
52	111,40 €		92,83 €	
53	113,00 €		94,17 €	
54	114,50 €		95,42 €	
55	116,10 €		96,75 €	
56	117,70 €		98,08 €	
57	119,30 €		99,42 €	
58	120,80 €		100,67 €	
59	122,40 €		102,00 €	
60	127,00 €		105,83 €	
61	128,50 €		107,08 €	
62	130,10 €		108,42 €	
63	131,70 €		109,75 €	
64	133,30 €		111,08 €	
65	134,80 €		112,33 €	
66	136,40 €		113,67 €	
67	138,00 €		115,00 €	
68	139,50 €		116,25 €	
69	141,10 €		117,58 €	
70	142,70 €		118,92 €	
71	144,30 €		120,25 €	
72	145,80 €		121,50 €	
73	147,40 €		122,83 €	
74	149,00 €		124,17 €	
75	150,50 €		125,42 €	
76	190,30 €		158,58 €	
77	190,80 €		159,00 €	
78	191,30 €		159,42 €	
79	191,80 €		159,83 €	
80	192,30 €		160,25 €	
81	192,80 €		160,67 €	
82	193,40 €		161,17 €	
83	193,90 €		161,58 €	
84	194,40 €		162,00 €	
85	194,90 €		162,42 €	

86	195,40 €		162,83 €	
87	195,90 €		163,25 €	
88	196,50 €		163,75 €	
89	197,00 €		164,17 €	
90	197,50 €		164,58 €	
91	198,00 €		165,00 €	
92	198,50 €		165,42 €	
93	199,10 €		165,92 €	
94	199,60 €		166,33 €	
95	200,10 €		166,75 €	
96	200,60 €		167,17 €	
97	201,10 €		167,58 €	
98	201,60 €		168,00 €	
99	202,20 €		168,50 €	
100	202,70 €		168,92 €	
101	203,20 €		169,33 €	
102	203,70 €		169,75 €	
103	204,20 €		170,17 €	
104	204,70 €		170,58 €	
105	205,30 €		171,08 €	
106	205,80 €		171,50 €	
107	206,30 €		171,92 €	
108	206,80 €		172,33 €	
109	207,30 €		172,75 €	
110	211,70 €		176,42 €	
111	212,30 €		176,92 €	
112	212,90 €		177,42 €	
113	213,50 €		177,92 €	
114	214,10 €		178,42 €	
115	214,70 €		178,92 €	
116	215,30 €		179,42 €	
117	216,00 €		180,00 €	
118	216,60 €		180,50 €	
119	217,20 €		181,00 €	
120	217,80 €		181,50 €	
121	218,40 €		182,00 €	
122	219,00 €		182,50 €	
123	219,60 €		183,00 €	
124	220,20 €		183,50 €	
125	220,80 €		184,00 €	
126	221,40 €		184,50 €	
127	222,00 €		185,00 €	
128	222,70 €		185,58 €	
129	223,30 €		186,08 €	
130	223,90 €		186,58 €	

131	224,20 €		186,83 €	
132	225,00 €		187,50 €	
133	239,70 €		199,75 €	
134	240,30 €		200,25 €	
135	241,00 €		200,83 €	
136	241,60 €		201,33 €	
137	242,30 €		201,92 €	
138	242,90 €		202,42 €	
139	243,60 €		203,00 €	
140	244,30 €		203,58 €	
141	244,90 €		204,08 €	
142	245,60 €		204,67 €	
143	246,20 €		205,17 €	
144	246,90 €		205,75 €	
145	247,50 €		206,25 €	
146	248,20 €		206,83 €	
147	248,80 €		207,33 €	
148	249,50 €		207,92 €	
149	250,10 €		208,42 €	
150	250,80 €		209,00 €	
151	251,50 €		209,58 €	
152	252,10 €		210,08 €	
153	252,80 €		210,67 €	
154	253,40 €		211,17 €	
155	254,10 €		211,75 €	
156	254,70 €		212,25 €	
157	255,40 €		212,83 €	
158	256,00 €		213,33 €	
159	256,70 €		213,92 €	
160	257,40 €		214,50 €	
161	258,00 €		215,00 €	
162	258,70 €		215,58 €	
163	259,30 €		216,08 €	
164	260,00 €		216,67 €	
165	260,60 €		217,17 €	
166	261,30 €		217,75 €	
167	261,90 €		218,25 €	
168	262,60 €		218,83 €	
169	263,30 €		219,42 €	
170	263,90 €		219,92 €	
171	264,60 €		220,50 €	
172	265,20 €		221,00 €	
173	265,90 €		221,58 €	
174	266,50 €		222,08 €	
175	267,20 €		222,67 €	

176	267,80 €		223,17 €	
177	268,50 €		223,75 €	
178	269,20 €		224,33 €	
179	269,80 €		224,83 €	
180	270,50 €		225,42 €	
181	271,10 €		225,92 €	
182	271,80 €		226,50 €	
183	272,40 €		227,00 €	
184	273,10 €		227,58 €	
185	273,70 €		228,08 €	
186	274,40 €		228,67 €	
187	275,00 €		229,17 €	
188	275,70 €		229,75 €	
189	276,40 €		230,33 €	
190	277,00 €		230,83 €	
191	277,70 €		231,42 €	
192	278,30 €		231,92 €	
193	279,00 €		232,50 €	
194	279,60 €		233,00 €	
195	280,30 €		233,58 €	
196	280,90 €		234,08 €	
197	281,60 €		234,67 €	
198	282,30 €		235,25 €	
199	282,90 €		235,75 €	
200	283,60 €		236,33 €	
201	284,20 €		236,83 €	
202	284,90 €		237,42 €	
203	285,50 €		237,92 €	
204	286,20 €		238,50 €	
205	286,80 €		239,00 €	
206	287,50 €		239,58 €	
207	288,20 €		240,17 €	
208	288,80 €		240,67 €	
209	289,50 €		241,25 €	
210	290,10 €		241,75 €	
211	290,80 €		242,33 €	
212	291,40 €		242,83 €	
213	292,10 €		243,42 €	
214	292,70 €		243,92 €	
215	293,40 €		244,50 €	
216	294,00 €		245,00 €	
217	294,70 €		245,58 €	
218	295,40 €		246,17 €	
219	296,00 €		246,67 €	
220	296,70 €		247,25 €	

221	297,30 €		247,75 €	
222	298,00 €		248,33 €	
223	298,60 €		248,83 €	
224	299,30 €		249,42 €	
225	299,90 €		249,92 €	
226	300,60 €		250,50 €	
227	301,30 €		251,08 €	
228	301,90 €		251,58 €	
229	302,60 €		252,17 €	
230	303,20 €		252,67 €	
231	303,90 €		253,25 €	
232	304,50 €		253,75 €	
233	305,20 €		254,33 €	
234	305,80 €		254,83 €	
235	306,50 €		255,42 €	
236	307,20 €		256,00 €	
237	307,50 €		256,25 €	
238	307,70 €		256,42 €	
239	308,00 €		256,67 €	
240	308,20 €		256,83 €	
241	308,40 €		257,00 €	
242	308,70 €		257,25 €	
243	308,90 €		257,42 €	
244	309,20 €		257,67 €	
245	309,40 €		257,83 €	
246	309,60 €		258,00 €	
247	309,90 €		258,25 €	
248	310,10 €		258,42 €	
249	310,40 €		258,67 €	
250	310,60 €		258,83 €	
251	310,80 €		259,00 €	
252	311,10 €		259,25 €	
253	311,30 €		259,42 €	
254	311,60 €		259,67 €	
255	311,80 €		259,83 €	
256	312,00 €		260,00 €	
257	312,30 €		260,25 €	
258	312,50 €		260,42 €	
259	312,80 €		260,67 €	
260	313,00 €		260,83 €	
261	313,20 €		261,00 €	
262	313,50 €		261,25 €	
263	313,70 €		261,42 €	
264	314,00 €		261,67 €	
265	314,20 €		261,83 €	

266	314,40 €		262,00 €	
267	314,70 €		262,25 €	
268	314,90 €		262,42 €	
269	315,20 €		262,67 €	
270	315,40 €		262,83 €	
271	315,60 €		263,00 €	
272	315,90 €		263,25 €	
273	316,10 €		263,42 €	
274	316,40 €		263,67 €	
275	316,60 €		263,83 €	
276	316,80 €		264,00 €	
277	317,10 €		264,25 €	
278	317,30 €		264,42 €	
279	317,60 €		264,67 €	
280	317,80 €		264,83 €	
281	318,00 €		265,00 €	
282	318,30 €		265,25 €	
283	318,50 €		265,42 €	
284	318,80 €		265,67 €	
285	319,00 €		265,83 €	
286	319,20 €		266,00 €	
287	319,50 €		266,25 €	
288	319,70 €		266,42 €	
289	320,00 €		266,67 €	
290	320,20 €		266,83 €	
291	320,40 €		267,00 €	
292	320,70 €		267,25 €	
293	320,90 €		267,42 €	
294	321,20 €		267,67 €	
295	321,40 €		267,83 €	
296	321,60 €		268,00 €	
297	321,90 €		268,25 €	
298	322,10 €		268,42 €	
299	322,40 €		268,67 €	
300	322,60 €		268,83 €	
301	322,80 €		269,00 €	
302	323,10 €		269,25 €	
303	323,30 €		269,42 €	
304	323,60 €		269,67 €	
305	323,80 €		269,83 €	
306	324,00 €		270,00 €	
307	324,30 €		270,25 €	
308	324,50 €		270,42 €	
309	324,80 €		270,67 €	
310	325,00 €		270,83 €	

311	325,20 €		271,00 €	
312	325,50 €		271,25 €	
313	325,70 €		271,42 €	
314	326,00 €		271,67 €	
315	326,20 €		271,83 €	
316	326,40 €		272,00 €	
317	326,70 €		272,25 €	
318	326,90 €		272,42 €	
319	327,20 €		272,67 €	
320	327,40 €		272,83 €	
321	327,60 €		273,00 €	
322	327,90 €		273,25 €	
323	328,10 €		273,42 €	
324	328,40 €		273,67 €	
325	328,60 €		273,83 €	
326	328,80 €		274,00 €	
327	329,10 €		274,25 €	
328	329,30 €		274,42 €	
329	329,60 €		274,67 €	
330	329,80 €		274,83 €	
331	330,00 €		275,00 €	
332	330,30 €		275,25 €	
333	330,50 €		275,42 €	
334	330,80 €		275,67 €	
335	331,00 €		275,83 €	
336	331,20 €		276,00 €	
337	331,50 €		276,25 €	
338	331,70 €		276,42 €	
339	332,00 €		276,67 €	
340	332,20 €		276,83 €	
341	332,40 €		277,00 €	
342	332,70 €		277,25 €	
343	332,90 €		277,42 €	
344	333,20 €		277,67 €	
345	333,40 €		277,83 €	
346	333,60 €		278,00 €	
347	333,90 €		278,25 €	
348	334,10 €		278,42 €	
349	334,40 €		278,67 €	
350	334,60 €		278,83 €	
351	334,80 €		279,00 €	
352	335,10 €		279,25 €	
353	335,30 €		279,42 €	
354	335,60 €		279,67 €	
355	335,80 €		279,83 €	

356	336,00 €		280,00 €	
357	336,30 €		280,25 €	
358	336,50 €		280,42 €	
359	336,80 €		280,67 €	
360	337,00 €		280,83 €	
361	337,20 €		281,00 €	
362	337,50 €		281,25 €	
363	337,70 €		281,42 €	
364	338,00 €		281,67 €	
365	338,20 €		281,83 €	
366	338,40 €		282,00 €	
367	338,70 €		282,25 €	
368	338,90 €		282,42 €	
369	339,20 €		282,67 €	
370	339,40 €		282,83 €	
371	339,60 €		283,00 €	
372	339,90 €		283,25 €	
373	340,10 €		283,42 €	
374	340,40 €		283,67 €	
375	340,60 €		283,83 €	
376	340,80 €		284,00 €	
377	341,10 €		284,25 €	
378	341,30 €		284,42 €	
379	341,60 €		284,67 €	
380	341,80 €		284,83 €	
381	342,00 €		285,00 €	
382	342,30 €		285,25 €	
383	342,50 €		285,42 €	
384	342,80 €		285,67 €	
385	343,00 €		285,83 €	
386	343,20 €		286,00 €	
387	343,50 €		286,25 €	
388	343,70 €		286,42 €	
389	344,00 €		286,67 €	
390	344,20 €		286,83 €	
391	344,50 €		287,08 €	
392	344,70 €		287,25 €	
393	344,90 €		287,42 €	
394	345,20 €		287,67 €	
395	345,40 €		287,83 €	
396	345,70 €		288,08 €	
397	345,90 €		288,25 €	
398	346,10 €		288,42 €	
399	346,40 €		288,67 €	
400	346,60 €		288,83 €	

Abonnement Normand jeunes

distance	MENSUEL		ANNUEL	
	2nde	1ère	2nde	1ère
1	7,30 €		5,5 €	
2	7,30 €		5,5 €	
3	7,30 €		5,5 €	
4	11,10 €		8,3 €	
5	12,50 €		9,4 €	
6	13,80 €		10,4 €	
7	15,10 €		11,3 €	
8	16,50 €		12,4 €	
9	17,80 €		13,4 €	
10	19,10 €		14,3 €	
11	20,50 €		15,4 €	
12	21,80 €		16,4 €	
13	23,10 €		17,3 €	
14	24,40 €		18,3 €	
15	25,80 €		19,4 €	
16	27,10 €		20,3 €	
17	27,10 €		20,3 €	
18	28,60 €		21,5 €	
19	30,10 €		22,6 €	
20	31,60 €		23,7 €	
21	33,00 €		24,8 €	
22	34,50 €		25,9 €	
23	36,00 €		27,0 €	
24	37,50 €		28,1 €	
25	39,00 €		29,3 €	
26	40,40 €		30,3 €	
27	41,90 €		31,4 €	
28	42,00 €		31,5 €	
29	43,40 €		32,6 €	
30	44,90 €		33,7 €	
31	46,30 €		34,7 €	
32	47,80 €		35,9 €	
33	49,20 €		36,9 €	
34	50,30 €		37,7 €	
35	51,30 €		38,5 €	
36	52,40 €		39,3 €	
37	53,50 €		40,1 €	
38	54,50 €		40,9 €	
39	55,60 €		41,7 €	
40	56,60 €		42,5 €	

41	57,70 €	43,3 €
42	58,80 €	44,1 €
43	59,80 €	44,9 €
44	60,90 €	45,7 €
45	62,00 €	46,5 €
46	63,00 €	47,3 €
47	64,10 €	48,1 €
48	65,20 €	48,9 €
49	66,20 €	49,7 €
50	67,30 €	50,5 €
51	68,30 €	51,2 €
52	69,40 €	52,1 €
53	70,50 €	52,9 €
54	71,50 €	53,6 €
55	72,60 €	54,5 €
56	73,70 €	55,3 €
57	74,70 €	56,0 €
58	75,80 €	56,9 €
59	76,90 €	57,7 €
60	77,90 €	58,4 €
61	79,00 €	59,3 €
62	80,00 €	60,0 €
63	81,10 €	60,8 €
64	82,20 €	61,7 €
65	84,60 €	63,5 €
66	84,90 €	63,7 €
67	85,30 €	64,0 €
68	85,60 €	64,2 €
69	86,00 €	64,5 €
70	86,40 €	64,8 €
71	86,70 €	65,0 €
72	87,10 €	65,3 €
73	87,40 €	65,6 €
74	87,80 €	65,9 €
75	88,10 €	66,1 €
76	88,50 €	66,4 €
77	88,90 €	66,7 €
78	89,20 €	66,9 €
79	89,60 €	67,2 €
80	89,90 €	67,4 €
81	90,30 €	67,7 €
82	90,60 €	68,0 €
83	91,00 €	68,3 €
84	91,40 €	68,6 €
85	91,70 €	68,8 €

86	92,10 €	69,1 €
87	92,40 €	69,3 €
88	92,80 €	69,6 €
89	93,10 €	69,8 €
90	93,50 €	70,1 €
91	93,90 €	70,4 €
92	94,20 €	70,7 €
93	94,60 €	71,0 €
94	94,90 €	71,2 €
95	95,30 €	71,5 €
96	95,60 €	71,7 €
97	96,00 €	72,0 €
98	97,80 €	73,4 €
99	98,00 €	73,5 €
100	98,30 €	73,7 €
101	98,50 €	73,9 €
102	98,80 €	74,1 €
103	99,00 €	74,3 €
104	99,30 €	74,5 €
105	99,60 €	74,7 €
106	99,80 €	74,9 €
107	100,10 €	75,1 €
108	100,30 €	75,2 €
109	100,60 €	75,5 €
110	100,80 €	75,6 €
111	101,10 €	75,8 €
112	101,30 €	76,0 €
113	101,60 €	76,2 €
114	101,90 €	76,4 €
115	102,10 €	76,6 €
116	102,40 €	76,8 €
117	102,60 €	77,0 €
118	102,90 €	77,2 €
119	103,10 €	77,3 €
120	103,40 €	77,6 €
121	103,60 €	77,7 €
122	103,90 €	77,9 €
123	104,20 €	78,2 €
124	104,40 €	78,3 €
125	104,70 €	78,5 €
126	104,90 €	78,7 €
127	105,20 €	78,9 €
128	105,40 €	79,1 €
129	105,70 €	79,3 €
130	105,90 €	79,4 €

131	106,20 €		79,7 €	
132	106,50 €		79,9 €	
133	106,70 €		80,0 €	
134	107,00 €		80,3 €	
135	107,20 €		80,4 €	
136	107,50 €		80,6 €	
137	107,70 €		80,8 €	
138	108,00 €		81,0 €	
139	108,20 €		81,2 €	
140	108,50 €		81,4 €	
141	108,80 €		81,6 €	
142	109,00 €		81,8 €	
143	109,30 €		82,0 €	
144	109,50 €		82,1 €	
145	109,80 €		82,4 €	
146	110,00 €		82,5 €	
147	110,30 €		82,7 €	
148	110,50 €		82,9 €	
149	110,80 €		83,1 €	
150	111,10 €		83,3 €	
151	111,30 €		83,5 €	
152	111,60 €		83,7 €	
153	111,80 €		83,9 €	
154	112,10 €		84,1 €	
155	112,30 €		84,2 €	
156	112,60 €		84,5 €	
157	112,80 €		84,6 €	
158	113,10 €		84,8 €	
159	113,40 €		85,1 €	
160	113,60 €		85,2 €	
161	113,90 €		85,4 €	
162	114,10 €		85,6 €	
163	114,40 €		85,8 €	
164	114,60 €		86,0 €	
165	114,90 €		86,2 €	
166	115,10 €		86,3 €	
167	115,40 €		86,6 €	
168	115,70 €		86,8 €	
169	115,90 €		86,9 €	
170	116,20 €		87,2 €	
171	116,40 €		87,3 €	
172	116,70 €		87,5 €	
173	116,90 €		87,7 €	
174	117,20 €		87,9 €	
175	117,40 €		88,1 €	

176	117,70 €	88,3 €
177	118,00 €	88,5 €
178	118,20 €	88,7 €
179	118,50 €	88,9 €
180	118,70 €	89,0 €
181	119,00 €	89,3 €
182	119,20 €	89,4 €
183	119,50 €	89,6 €
184	119,80 €	89,9 €
185	120,00 €	90,0 €
186	120,30 €	90,2 €
187	120,50 €	90,4 €
188	120,80 €	90,6 €
189	121,00 €	90,8 €
190	121,30 €	91,0 €
191	121,50 €	91,1 €
192	121,80 €	91,4 €
193	122,10 €	91,6 €
194	122,30 €	91,7 €
195	122,60 €	92,0 €
196	122,80 €	92,1 €
197	123,10 €	92,3 €
198	123,30 €	92,5 €
199	123,60 €	92,7 €
200	123,80 €	92,9 €
201	124,10 €	93,1 €
202	124,60 €	93,5 €
203	124,80 €	93,6 €
204	125,00 €	93,8 €
205	125,20 €	93,9 €
206	125,30 €	94,0 €
207	125,50 €	94,1 €
208	125,70 €	94,3 €
209	125,90 €	94,4 €
210	126,10 €	94,6 €
211	126,30 €	94,7 €
212	126,50 €	94,9 €
213	126,70 €	95,0 €
214	126,90 €	95,2 €
215	127,10 €	95,3 €
216	127,20 €	95,4 €
217	127,40 €	95,6 €
218	127,60 €	95,7 €
219	127,80 €	95,9 €
220	128,00 €	96,0 €

221	128,20 €		96,2 €	
222	128,40 €		96,3 €	
223	128,60 €		96,5 €	
224	128,80 €		96,6 €	
225	128,90 €		96,7 €	
226	129,10 €		96,8 €	
227	129,30 €		97,0 €	
228	129,50 €		97,1 €	
229	129,70 €		97,3 €	
230	129,90 €		97,4 €	
231	130,10 €		97,6 €	
232	130,30 €		97,7 €	
233	130,50 €		97,9 €	
234	130,60 €		98,0 €	
235	130,80 €		98,1 €	
236	131,00 €		98,3 €	
237	131,20 €		98,4 €	
238	131,40 €		98,6 €	
239	131,60 €		98,7 €	
240	131,80 €		98,9 €	
241	132,00 €		99,0 €	
242	132,20 €		99,2 €	
243	132,30 €		99,2 €	
244	132,50 €		99,4 €	
245	132,70 €		99,5 €	
246	132,90 €		99,7 €	
247	133,10 €		99,8 €	
248	133,30 €		100,0 €	
249	133,50 €		100,1 €	
250	133,70 €		100,3 €	
251	133,90 €		100,4 €	
252	134,00 €		100,5 €	
253	134,20 €		100,7 €	
254	134,40 €		100,8 €	
255	134,60 €		101,0 €	
256	134,80 €		101,1 €	
257	135,00 €		101,3 €	
258	135,20 €		101,4 €	
259	135,40 €		101,6 €	
260	135,60 €		101,7 €	
261	135,80 €		101,9 €	
262	135,90 €		101,9 €	
263	136,10 €		102,1 €	
264	136,30 €		102,2 €	
265	136,50 €		102,4 €	

266	136,70 €	102,5 €
267	136,90 €	102,7 €
268	137,10 €	102,8 €
269	137,30 €	103,0 €
270	137,50 €	103,1 €
271	137,60 €	103,2 €
272	137,80 €	103,4 €
273	138,00 €	103,5 €
274	138,20 €	103,7 €
275	138,40 €	103,8 €
276	138,60 €	104,0 €
277	138,80 €	104,1 €
278	139,00 €	104,3 €
279	139,20 €	104,4 €
280	139,30 €	104,5 €
281	139,50 €	104,6 €
282	139,70 €	104,8 €
283	139,90 €	104,9 €
284	140,10 €	105,1 €
285	140,30 €	105,2 €
286	140,50 €	105,4 €
287	140,70 €	105,5 €
288	140,90 €	105,7 €
289	141,00 €	105,8 €
290	141,20 €	105,9 €
291	141,40 €	106,1 €
292	141,60 €	106,2 €
293	141,80 €	106,4 €
294	142,00 €	106,5 €
295	142,20 €	106,7 €
296	142,40 €	106,8 €
297	142,60 €	107,0 €
298	142,70 €	107,0 €
299	142,90 €	107,2 €
300	143,10 €	107,3 €
301	143,30 €	107,5 €
302	143,50 €	107,6 €
303	143,70 €	107,8 €
304	143,90 €	107,9 €
305	144,10 €	108,1 €
306	144,30 €	108,2 €
307	144,50 €	108,4 €
308	144,60 €	108,5 €
309	144,80 €	108,6 €
310	145,00 €	108,8 €

311	145,20 €	108,9 €
312	145,40 €	109,1 €
313	145,60 €	109,2 €
314	145,80 €	109,4 €
315	146,00 €	109,5 €
316	146,20 €	109,7 €
317	146,30 €	109,7 €
318	146,50 €	109,9 €
319	146,70 €	110,0 €
320	146,90 €	110,2 €
321	147,10 €	110,3 €
322	147,30 €	110,5 €
323	147,50 €	110,6 €
324	147,70 €	110,8 €
325	147,90 €	110,9 €
326	148,00 €	111,0 €
327	148,20 €	111,2 €
328	148,40 €	111,3 €
329	148,60 €	111,5 €
330	148,80 €	111,6 €
331	149,00 €	111,8 €
332	149,20 €	111,9 €
333	149,40 €	112,1 €
334	149,60 €	112,2 €
335	149,70 €	112,3 €
336	149,90 €	112,4 €
337	150,10 €	112,6 €
338	150,30 €	112,7 €
339	150,50 €	112,9 €
340	150,70 €	113,0 €
341	150,90 €	113,2 €
342	151,10 €	113,3 €
343	151,30 €	113,5 €
344	151,40 €	113,6 €
345	151,60 €	113,7 €
346	151,80 €	113,9 €
347	152,00 €	114,0 €
348	152,20 €	114,2 €
349	152,40 €	114,3 €
350	152,60 €	114,5 €
351	152,80 €	114,6 €
352	153,00 €	114,8 €
353	153,20 €	114,9 €
354	153,30 €	115,0 €
355	153,50 €	115,1 €

356	153,70 €	115,3 €
357	153,90 €	115,4 €
358	154,10 €	115,6 €
359	154,30 €	115,7 €
360	154,50 €	115,9 €
361	154,70 €	116,0 €
362	154,90 €	116,2 €
363	155,00 €	116,3 €
364	155,20 €	116,4 €
365	155,40 €	116,6 €
366	155,60 €	116,7 €
367	155,80 €	116,9 €
368	156,00 €	117,0 €
369	156,20 €	117,2 €
370	156,40 €	117,3 €
371	156,60 €	117,5 €
372	156,70 €	117,5 €
373	156,90 €	117,7 €
374	157,10 €	117,8 €
375	157,30 €	118,0 €
376	157,50 €	118,1 €
377	157,70 €	118,3 €
378	157,90 €	118,4 €
379	158,10 €	118,6 €
380	158,30 €	118,7 €
381	158,40 €	118,8 €
382	158,60 €	119,0 €
383	158,80 €	119,1 €
384	159,00 €	119,3 €
385	159,20 €	119,4 €
386	159,40 €	119,6 €
387	159,60 €	119,7 €
388	159,80 €	119,9 €
389	160,00 €	120,0 €
390	160,10 €	120,1 €
391	160,30 €	120,2 €
392	160,50 €	120,4 €
393	160,70 €	120,5 €
394	160,90 €	120,7 €
395	161,10 €	120,8 €
396	161,30 €	121,0 €
397	161,50 €	121,1 €
398	161,70 €	121,3 €
399	161,90 €	121,4 €
400	162,00 €	121,5 €



www.Keolis

TOUS LES TARIFS

au 1^{er} juillet 2017

LES TICKETS

Vous voyagez occasionnellement



baZic	1,30 €
--------------	---------------

1 voyage.
Valable 1 h après oblitération.
Vente : bus et agence.



baZic 2	2,30 €
----------------	---------------

2 voyages.
Valable 1 h après oblitération.
Vente : agence.

Vous voyagez régulièrement



baZic 10	11,50 €
-----------------	----------------

10 voyages.
Valable 1 h après oblitération.
Vente : agence, dépositaires et site internet zephirbus.com.



baZic 30	32,80 €
-----------------	----------------

30 voyages.
Valable 1 h après oblitération.
Vente : agence et site internet zephirbus.com.

Vous voyagez en groupe



Tribu 10	7,20 €
-----------------	---------------

Groupe de 10 personnes.
Valable 1 heure après oblitération.
Vente : agence.



Tribu +1	0,72 €
-----------------	---------------

1 personne en complément du Tribu 10.
Valable 1 heure après oblitération.
Vente : agence.

Vous voyagez 1 journée



baZic Day	3,40 €
------------------	---------------

Voyages illimités pour 1 personne.
Valable 1 journée.
Vente : agence.



Tribu 4	4,70 €
----------------	---------------

Voyages illimités pour 4 personnes.
Valable 1 journée.
Vente : agence.

LES ABONNEMENTS

LE MOINS CHER POUR LES JEUNES !

Moins de 26 ans

Abonnement jeune - de 26 ans mensuel	15,60 €
---	----------------

Du premier au dernier jour du mois.

Abonnement jeune - de 26 ans annuel	156,00 €
--	-----------------

Valable 12 mois. ***2 MOIS OFFERTS**

PENSEZ AU 50% EMPLOYEUR

De 26 à 59 ans

Abonnement séZam mensuel	36,30 €
---------------------------------	----------------

Du premier au dernier jour du mois.

Abonnement séZam annuel	399,30 €
--------------------------------	-----------------

Valable 12 mois. ***1 MOIS OFFERT**

SIMPLE ET ÉCONOMIQUE

60 ans et plus

Abonnement aZur mensuel	22,00 €
--------------------------------	----------------

Du premier au dernier jour du mois.

Abonnement aZur annuel	242,00 €
-------------------------------	-----------------

Valable 12 mois. ***1 MOIS OFFERT**

Bénéficiaires du RSA

Abonnement topaZe trimestriel	Gratuit
--------------------------------------	----------------

Résidents de Cherbourg-en-Cotentin dont les ressources sont inférieures ou égales au RSA Socle. Abonnement délivré sur présentation de l'attestation d'ayant droit fournie par le CCAS de votre commune.
ATTENTION : cette carte est délivrée uniquement entre le 5 et le 25 de chaque mois.

Pour les professionnels

Abonnement Pass Entreprise annuel	399,30 €
--	-----------------

Valable 12 mois. ***1 MOIS OFFERT**

GRATUITÉ
Elle est accordée aux enfants de moins de 4 ans (sauf groupes).

Service client
☎ **N° Vert 0 810 810 050**
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 11h45

zephirbus.com [@zephir_bus](https://twitter.com/zephir_bus)

Agence commerciale
40 boulevard Schuman
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h00 à 18h00
le samedi de 9h00 à 11h45

Annexe 3 : RIB de la société KEOLIS CHERBOURG

SOCIETE GENERALE	SOCIETE GENERALE	
RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE		
CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE DU R.I.B.		
TITULAIRE DU COMPTE KEOLIS CHERBOURG		
DOMICILIATION AGENCE SOCIETE GENERALE PARIS OPERA Tél : 01 63 30 67 00		
IDENTIFICATION NATIONALE - R.I.B.		
banque	numéro de compte	clé R.I.B.
30003	00634 00020800490	30
IDENTIFICATION INTERNATIONALE		
IBAN : FR76 30003 00634 00020800490 30		
ADRESSE SWIFT : SOGEFRPPHO		